

Formation ALUR 42h Données, IA et outils de l'agence

Formation continue obligatoire des professionnels de l'immobilier, loi Hoguet et décret n° 2016-173 du 18 février 2016, parcours données, ia et outils de l'agence, 42 heures

42 heures Durée	FOAD Asynchrone	279 € Tarif net de taxe	12 mois Accès
---------------------------	---------------------------	-----------------------------------	-------------------------

BLOCS DE COMPÉTENCES

M1	Déontologie, éthique professionnelle et champ d'application	3 h
M2	Non-discrimination dans l'accès au logement	3 h
M3	Blanchiment, RGPD et fraudes documentaires	8 h 30
M4	L'IA en agence : ce qu'elle fait et ce qu'elle rate	2 h
M5	Écrire avec l'IA : annonce, compte rendu, avis	2 h
M6	Vos données, le RGPD et votre responsabilité	2 h
M7	Analyser des documents longs et estimer avec l'IA	2 h
M8	Actualité 2026	2 h
M9	DPE : la réforme 2026	2 h
M10	Location meublée : bail, tourisme et changement d'usage	2 h 30
M11	LMNP : micro-BIC, régime réel et amortissement	2 h
M12	Successions : héritiers et dévolution	2 h
M13	Indivision et vente du bien	2 h 30
M14	Audit énergétique : contenu, scénarios et obligations	2 h
M15	Pathologies : fissures et humidité	2 h 30
M16	Bail commercial : statut, durée et renouvellement	2 h
TOTAL	16 modules · 189 leçons · 27 QCM	42 h

Objectif. Maintenir et actualiser les compétences réglementaires et professionnelles exigées des titulaires d'une carte professionnelle immobilière, dans les conditions fixées par le décret n° 2016-173 du 18 février 2016.

Modalités. FOAD asynchrone, article D.6313-3-1 du code du travail. Vidéos, supports écrits, cas pratiques. 100 % à distance. Assistance technique et pédagogique par voie électronique.

Sanction. Attestation de fin de formation nominative, certificat de réalisation et relevé d'assiduité. Aucune certification ni titre professionnel n'est délivré.

Accessibilité. Référente handicap : Vanessa CHABOZ, contact@alur42.fr, 01 84 80 32 90. Toute demande d'aménagement est étudiée sous 6 jours ouvrés.

Public. Toute personne exerçant une activité relevant de la loi Hoguet : titulaire de la carte, dirigeant, directeur d'établissement, salarié, agent commercial ou mandataire. Prérequis : aucun.

Évaluation. Assiduité établie par les relevés de connexion horodatés, exportables. QCM de validation à chaque module, QCM final de 30 questions. Satisfaction recueillie en fin de parcours : note de 1 à 5 et commentaire libre.

Accès. Immédiat après inscription ; à réception de l'accord en cas de prise en charge. Plateforme ouverte 12 mois.

Qualité. Organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

ALUR 42 · HNC SAS, 26 rue Bosquet, 75007 Paris · SIREN 985 221 324 · Déclaration d'activité n° 11757465675, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Programme détaillé

Chaque module, ses objectifs, puis ses leçons et ses QCM, dans l'ordre où ils se suivent sur la plateforme. Un module se valide par son QCM ; le parcours se clôt par un QCM final de 30 questions.

Accueil · Introduction		avant le module 1
0.1	Bienvenue dans votre formation ALUR 42 heures, données, IA et outils de l'agence	Leçon
0.2	QCM de positionnement	QCM, 15 questions
0.3	Comment suivre votre formation, pas à pas	Leçon

M1 · Déontologie, éthique professionnelle et champ d'application		3 h, dont 2 h minimum obligatoires · 18 leçons, 3 QCM
Objectifs. Situer les textes qui encadrent vos obligations déontologiques · Identifier les quatre catégories de professionnels concernés et le cas des sociétés · Mesurer les conséquences d'un manquement, du rappel à l'ordre à la sanction · Distinguer éthique et déontologie dans vos décisions quotidiennes Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
1.1	Ce que ce module valide, et ce qui apparaîtra sur votre attestation	Leçon
1.2	Déontologie et éthique : deux mots, deux régimes	Leçon
1.3	Le décret n° 2015-1090 du 28 août 2015 : d'où vient le code, comment il se lit	Leçon
1.4	Article 1er, qui est soumis au code, sociétés comprises	Leçon
1.5	Article 2, l'éthique professionnelle	Leçon
1.6	Article 3, le respect des lois et règlements	Leçon
1.7	Article 4, la compétence, et la formation continue comme devoir	Leçon
1.8	Contrôle des connaissances · Code de déontologie	QCM, 10 questions
1.9	Article 5, l'organisation et la gestion de l'entreprise	Leçon
1.10	Article 6, la transparence, jusqu'à la rémunération	Leçon
1.11	Contrôle des connaissances · Le code de déontologie	QCM, 10 questions
1.12	Article 7, la confidentialité	Leçon
1.13	Article 8, la défense des intérêts en présence et le devoir de conseil	Leçon
1.14	Article 9, le conflit d'intérêts	Leçon
1.15	Articles 10 et 11, la confraternité et le règlement des litiges	Leçon
1.16	Cas pratiques d'agence : conseil, conflit d'intérêts, rémunération	Leçon
1.17	Le manquement depuis la loi ELAN du 23 novembre 2018	Leçon
1.18	Civil, pénal, contractuel : les trois suites à ne pas confondre	Leçon
1.19	L'éthique propre au syndic et à l'administrateur de biens	Leçon
1.20	Ponctualité, première impression, tenue : l'article 2 sur le terrain	Leçon
1.21	QCM de fin de module	QCM, 10 questions

M2 · Non-discrimination dans l'accès au logement		3 h, dont 2 h minimum obligatoires · 16 leçons, 2 QCM
Objectifs. Connaître les critères prohibés et les pratiques à risque en agence · Fixer des conditions de location conformes à la loi · Sélectionner un candidat sur des critères objectifs et traçables · Réagir face à une demande discriminatoire d'un bailleur Méthodes. Vidéos, cas pratiques (refus de location, loyer ciblé), QCM		
2.1	Pourquoi ce bloc a été détaché de la déontologie	Leçon
2.2	Ce qu'est juridiquement une discrimination	Leçon
2.3	Les critères prohibés et l'histoire de leur extension	Leçon
2.4	La vulnérabilité résultant de la situation économique	Leçon
2.5	L'article 1er de la loi du 6 juillet 1989 et la charge de la preuve	Leçon
2.6	Solvabilité oui, situation sociale non	Leçon
2.7	La liste limitative des pièces exigibles	Leçon
2.8	Contrôle du bloc réglementaire	QCM, 10 questions

M2 · Non-discrimination dans l'accès au logement (suite)		3 h, dont 2 h minimum obligatoires · 16 leçons, 2 QCM
2.9	Fixer par écrit des conditions de location objectives	Leçon
2.10	L'annonce et la qualification téléphonique	Leçon
2.11	Sélectionner et documenter le motif de refus	Leçon
2.12	La demande discriminatoire du bailleur	Leçon
2.13	Le testing comme mode de preuve	Leçon
2.14	Le bail conforme au contrat type	Leçon
2.15	Signalements et recours, qui contrôle réellement	Leçon
2.16	Cas pratiques, premier volet	Leçon
2.17	Cas pratiques, second volet	Leçon
2.18	Contrôle final du module	QCM, 10 questions

M3 · Blanchiment, RGPD et fraudes documentaires		8 h 30 · 34 leçons, 5 QCM
Objectifs. Appliquer vos obligations de vigilance, y compris face à une personne politiquement exposée · Collecter et conserver les données clients conformément au RGPD · Tenir un registre des traitements et sécuriser fichiers papier et numériques · Refuser une falsification de DPE ou de dossier de solvabilité, et une mission hors compétence Méthodes. Vidéos, cas pratiques (PEP, données locataires, falsification), QCM		
3.1	Ce que ce module va corriger	Leçon
3.2	Le renvoi qui décide de tout, lire le 8° de l'article L. 561-2	Leçon
3.3	Les neuf activités de l'article 1er, et les quatre qui restent dehors	Leçon
3.4	Gestion locative et syndic, hors champ, et pourquoi on vous dit l'inverse	Leçon
3.5	La location assujettie, mandat de transaction et seuil de loyer	Leçon
3.6	Le prorata de la durée effective de location	Leçon
3.7	Cas pratique, cinq dossiers, assujetti ou pas	Leçon
3.8	Contrôle des connaissances · Le champ de la LCB-FT	QCM, 10 questions
3.9	L'entrée en relation d'affaires, le moment exact où la vigilance commence	Leçon
3.10	Identifier le client, personne physique et personne morale	Leçon
3.11	Le bénéficiaire effectif, le trouver et le documenter	Leçon
3.12	Connaître l'objet et la nature de la relation d'affaires	Leçon
3.13	La vigilance constante, et la mise à jour du dossier	Leçon
3.14	La conservation des documents	Leçon
3.15	QCM de mi-parcours, le champ et les obligations de vigilance	QCM, 10 questions
3.16	L'approche par les risques et la classification de l'agence	Leçon
3.17	Vigilance allégée, vigilance renforcée	Leçon
3.18	La personne politiquement exposée	Leçon
3.19	La déclaration de soupçon à TRACFIN	Leçon
3.20	Ce qu'on ne dit jamais au client, l'interdiction d'informer	Leçon
3.21	Cas pratique, trois soupçons, trois conduites	Leçon
3.22	Le registre des traitements et la fausse exemption des moins de deux cent cinquante salariés	Leçon
3.23	Contrôle des connaissances · Vigilance et déclaration	QCM, 10 questions
3.24	Les traitements réels d'une agence, listés un par un	Leçon
3.25	La base légale, traitement par traitement	Leçon
3.26	Informers les personnes, le moment, le contenu, la preuve	Leçon
3.27	Les durées de conservation, et le dossier du candidat non retenu	Leçon
3.28	Droit dur et recommandations de la CNIL, ne pas les confondre	Leçon
3.29	La sécurité, papier autant que numérique	Leçon

M3 · Blanchiment, RGPD et fraudes documentaires (suite)		8 h 30 · 34 leçons, 5 QCM
3.30	Pièces exigibles et données conservées, la règle qui relie deux textes	Leçon
3.31	QCM, données personnelles en agence	QCM, 10 questions
3.32	Pourquoi la fraude documentaire vous concerne personnellement	Leçon
3.33	Le bulletin de salaire retouché	Leçon
3.34	L'avis d'imposition fabriqué	Leçon
3.35	L'attestation d'employeur inexistante, et les autres pièces	Leçon
3.36	Les vérifications possibles, et leurs limites	Leçon
3.37	Refuser la falsification quand la demande vient du client qui vous paie	Leçon
3.38	Cinq cas pratiques de fraude documentaire	Leçon
3.39	QCM final et synthèse du module	QCM, 10 questions

M4 · L'IA en agence : ce qu'elle fait et ce qu'elle rate		2 h · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
4.1	Ce que ce module traite, et ce qu'il ne traitera pas	Leçon
4.2	Ce que fait un modèle de langue : il prédit du texte, il ne sait rien	Leçon
4.3	Pourquoi il se trompe avec aplomb, et les cinq formes d'erreur à reconnaître	Leçon
4.4	Ce qu'on peut lui confier, ce qu'on ne lui confie pas	Leçon
4.5	Trois règles d'hygiène à tenir dès la première utilisation	Leçon
4.6	Créer un visuel : la représentation fidèle du bien, et ce qui la rompt	Leçon
4.7	Catégories d'outils et organisation du travail : choisir sans se lier	Leçon
4.8	Cas pratique : une semaine d'agence, huit tâches, quatre à confier	Leçon
4.9	QCM de fin de module : L'IA en agence : ce qu'elle fait et ce qu'elle rate	QCM, 10 questions

M5 · Écrire avec l'IA : annonce, compte rendu, avis		2 h · 10 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
5.1	L'annonce engage : les quatre corps de règles avant d'écrire une ligne	Leçon
5.2	Rédiger une annonce assistée : la matière qu'on fournit, et d'où elle vient	Leçon
5.3	Les mentions qu'un outil ne sait pas produire : prix, honoraires, performance énergétique	Leçon
5.4	La relecture obligatoire : douze points de contrôle avant publication	Leçon
5.5	Allégations et critères prohibés dans un texte généré	Leçon
5.6	Cas pratique : trois annonces générées, trois publications refusées	Leçon
5.7	Le compte rendu de visite : ce qu'on dicte, ce qu'on structure, ce qu'on vérifie	Leçon
5.8	Le compte rendu au vendeur : ce qui se dit, ce qui s'écrit, ce qui s'archive	Leçon
5.9	Répondre à un message entrant sans perdre la qualification du contact	Leçon
5.10	Répondre à un avis en ligne : le cadre d'abord, l'outil ensuite	Leçon
5.11	QCM de fin de module : Écrire avec l'IA : annonce, compte rendu, avis	QCM, 10 questions

M6 · Vos données, le RGPD et votre responsabilité		2 h · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
6.1	Ce qui ne sort jamais de l'agence : la liste, et le raisonnement qui la fonde	Leçon
6.2	Un outil en ligne est un traitement : base légale, sous-traitance, registre	Leçon
6.3	Informé, conserver, purger : l'historique d'un outil est une base de données	Leçon
6.4	Le devoir de conseil : un contenu généré n'exonère de rien	Leçon

M6 · Vos données, le RGPD et votre responsabilité (suite)		2 h · 8 leçons, 1 QCM
6.5	La traçabilité : qui a écrit quoi, et ce qu'on garde pour le prouver	Leçon
6.6	Personnes et biens : ce qu'on ne met pas dans une image publiée	Leçon
6.7	Réagir en cas d'incident : la fuite de données passée par un outil d'IA	Leçon
6.8	Cas pratique : le dossier qui part de travers, remonter la chaîne	Leçon
6.9	QCM de fin de module : Vos données, le RGPD et votre responsabilité	QCM, 10 questions

M7 · Analyser des documents longs et estimer avec l'IA		2 h · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
7.1	Analyser un document long : ce que la machine lit, et ce qu'elle saute	Leçon
7.2	Règlement de copropriété et procès-verbal d'assemblée : usages et pièges	Leçon
7.3	Le bail et les diagnostics : vérification ligne à ligne, jamais la synthèse seule	Leçon
7.4	L'aide à l'estimation : ce qu'un modèle produit, et ce que cela vaut	Leçon
7.5	Pourquoi la méthode des comparables ne se remplace pas	Leçon
7.6	Préparer un dossier de comparables assisté : ce que la machine trie, ce que vous validez	Leçon
7.7	Le compromis et ses annexes : vérifier une synthèse avant signature	Leçon
7.8	Cas pratique : le procès-verbal de vingt pages et l'estimation pressée	Leçon
7.9	QCM de fin de module : Analyser des documents longs et estimer avec l'IA	QCM, 10 questions

M8 · Actualité 2026		2 h · 15 leçons, 2 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
8.1	L'année 2026 en une page, et ce que ce module écarte	Leçon
8.2	Le décret n° 2026-310 : une obligation de formation qui n'est pas celle des 42 heures	Leçon
8.3	Cas pratique : le dossier de formation LCB-FT d'une agence de six personnes	Leçon
8.4	Le DPE en 2026 et déjà en 2027 : trois arrêtés, deux dates, un contenu qui change	Leçon
8.5	Le DPE collectif atteint les copropriétés de cinquante lots et moins	Leçon
8.6	Louer en 2026 : honoraires revalorisés, évolution encadrée, zonage actualisé	Leçon
8.7	Le nouveau contrat type de location applicable au 1er octobre 2026	Leçon
8.8	Meublés de tourisme : l'enregistrement national du 20 mai 2026	Leçon
8.9	Contrôle des connaissances · Les changements de l'année 2026	QCM, 10 questions
8.10	Copropriété : ce que le décret n° 2025-1292 change au quotidien	Leçon
8.11	La facturation électronique au 1er septembre 2026, le changement dont personne ne parle	Leçon
8.12	Prospection : le consentement préalable depuis le 11 août 2026	Leçon
8.13	Deux arrêts qui changent un geste : contournement d'agence et congé électronique	Leçon
8.14	Bail commercial : ce que la loi de simplification du 26 mai 2026 change	Leçon
8.15	Ce qui n'a pas changé, ce qui n'est pas venu, ce qui arrive	Leçon
8.16	La fiche de veille que vous emportez	Leçon
8.17	QCM de fin de module : Actualité 2026	QCM, 10 questions

M9 · DPE : la réforme 2026		2 h · 11 leçons, 2 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
9.1	Ce que mesure un DPE, et les six choses qu'il ne mesure pas	Leçon
9.2	Les deux étiquettes, énergie et climat, et la règle de la plus défavorable	Leçon
9.3	Le facteur de conversion : la multiplication qui change une lettre	Leçon

M9 · DPE : la réforme 2026 (suite)		2 h · 11 leçons, 2 QCM
9.4	Les deux arrêtés : 1,9 au 1er janvier 2026, 1,7 au 1er janvier 2027	Leçon
9.5	L'attestation de nouvelle étiquette à l'Observatoire de l'ADEME	Leçon
9.6	La durée de validité, et quels DPE sont morts aujourd'hui	Leçon
9.7	Contrôle des connaissances · Le DPE et la réforme du facteur	QCM, 10 questions
9.8	DPE du lot, DPE collectif, DPE à l'immeuble	Leçon
9.9	L'opposabilité : ce que le client peut vous reprocher, et ce qu'il ne peut pas	Leçon
9.10	L'erreur de DPE : qui répond, de quoi, et devant quel juge	Leçon
9.11	Expliquer un changement de classe : le vendeur, le bailleur, l'acquéreur	Leçon
9.12	Cas pratique : le bailleur du F reclassé E qui veut relouer plus cher	Leçon
9.13	QCM de fin de module : DPE : la réforme 2026	QCM, 10 questions

M10 · Location meublée : bail, tourisme et changement d'usage		2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
10.1	Ouverture : meublé, vide, tourisme, ce que ce module valide et ne répète pas	Leçon
10.2	Ce qui fait juridiquement un meublé, et pourquoi la fiscalité en dépend	Leçon
10.3	Le bail meublé de résidence principale : ce qu'on dit à l'investisseur	Leçon
10.4	Le bail mobilité pour l'investisseur : quand le proposer, quand l'écarter	Leçon
10.5	La frontière avec le meublé de tourisme : le critère qui tranche	Leçon
10.6	Déclaration et numéro d'enregistrement national : l'état du texte en 2026	Leçon
10.7	Changement d'usage, quotas et plafond de jours : les pouvoirs de la commune	Leçon
10.8	Cas pratique chiffré : le propriétaire de meublé de tourisme rattrapé par la règle	Leçon
10.9	QCM de fin de module : Location meublée : bail, tourisme et changement d'usage	QCM, 10 questions

M11 · LMNP : micro-BIC, régime réel et amortissement		2 h · 7 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
11.1	Le micro-BIC du meublé de longue durée : seuil et abattement	Leçon
11.2	Le micro-BIC du meublé de tourisme : classé, non classé, chambre d'hôte	Leçon
11.3	Le régime réel : charges déductibles et amortissement	Leçon
11.4	LMNP ou LMP : les deux seuils qui font basculer le statut	Leçon
11.5	La revente : la réintégration des amortissements dans la plus-value	Leçon
11.6	Cas pratique chiffré : meublé ou vide, le conseil à l'investisseur	Leçon
11.7	Ce que l'agent dit, ce qu'il écrit, ce qu'il renvoie au comptable	Leçon
11.8	QCM de fin de module : LMNP : micro-BIC, régime réel et amortissement	QCM, 10 questions

M12 · Successions : héritiers et dévolution		2 h · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
12.1	Les quatre ordres d'héritiers, et pourquoi un ordre exclut le suivant	Leçon
12.2	Le conjoint survivant face à des enfants communs : usufruit ou quart en pleine propriété	Leçon
12.3	Le conjoint survivant face à des enfants d'une autre union, et le droit au logement	Leçon
12.4	L'acte de notoriété : ce qu'il prouve, qui le demande, ce qu'il contient	Leçon
12.5	Les pièces à réunir avant un rendez-vous de découverte sur une succession	Leçon
12.6	Le rôle du notaire et le moment où l'agent peut commencer à agir	Leçon
12.7	Qui doit signer le mandat : l'indivision successorale au complet	Leçon

M12 · Successions : héritiers et dévolution (suite)		2 h · 8 leçons, 1 QCM
12.8	Cas pratique : des enfants d'un premier lit et des enfants communs, un mandat à organiser	Leçon
12.9	QCM de fin de module : Successions : héritiers et dévolution	QCM, 10 questions

M13 · Indivision et vente du bien		2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
13.1	Ce qu'est l'indivision et comment elle naît	Leçon
13.2	Les actes d'administration : la majorité des deux tiers	Leçon
13.3	Les actes de disposition : l'unanimité pour vendre	Leçon
13.4	Le blocage et l'autorisation judiciaire au cas par cas	Leçon
13.5	La vente sur autorisation judiciaire à la demande des deux tiers	Leçon
13.6	Le droit de préemption entre indivisaires	Leçon
13.7	Ce que l'agent vérifie avant de prendre le mandat	Leçon
13.8	Cas pratique : un indivisaire ne répond plus, organiser la sortie de blocage	Leçon
13.9	QCM de fin de module : Indivision et vente du bien	QCM, 10 questions

M14 · Audit énergétique : contenu, scénarios et obligations		2 h · 10 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
14.1	Combien de travaux ? La question qui arrive après le diagnostic	Leçon
14.2	Le champ exact de l'obligation : monopropriété, classes et dates	Leçon
14.3	Ce qui reste hors du champ, et la confusion qui coûte une vente	Leçon
14.4	Qui réalise l'audit, et comment vérifier sa qualification	Leçon
14.5	Le contenu imposé : les deux scénarios de travaux	Leçon
14.6	Lire un chiffrage d'audit sans se tromper	Leçon
14.7	La date de l'audit, et ce qui le périme en pratique	Leçon
14.8	Audit réglementaire, démarche volontaire : deux logiques	Leçon
14.9	Ce que l'acquéreur en tire, et ce que vous en faites en négociation	Leçon
14.10	Cas pratique : la maison classée F sans audit, compromis dans trois semaines	Leçon
14.11	QCM de fin de module : Audit énergétique : contenu, scénarios et obligations	QCM, 10 questions

M15 · Pathologies : fissures et humidité		2 h 30 · 8 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
15.1	Le rôle de l'agent : repérer et alerter, jamais diagnostiquer	Leçon
15.2	Lire une fissure : ouverture, orientation, tracé, localisation	Leçon
15.3	Le retrait-gonflement des argiles : le sol qui bouge sous la maison	Leçon
15.4	Tassement de fondation et désordres structurels : ce qui doit arrêter la visite	Leçon
15.5	Les remontées capillaires : l'eau qui monte du sol	Leçon
15.6	La condensation : le désordre le plus fréquent, le plus mal identifié	Leçon
15.7	L'infiltration : l'eau qui entre par un point	Leçon
15.8	Cas pratique : la visite d'un pavillon avec fissure en façade et trace au plafond	Leçon
15.9	QCM de fin de module : Pathologies : fissures et humidité	QCM, 10 questions

M16 · Bail commercial : statut, durée et renouvellement		2 h · 9 leçons, 1 QCM
Méthodes. Vidéos pédagogiques, cas pratiques commentés, QCM de validation		
16.1	Le champ du statut : quels locaux, quel fonds, quelle immatriculation	Leçon
16.2	Le bail dérogatoire : trois ans au maximum, et le mois qui change tout	Leçon
16.3	Cas pratique : un commerçant reste dans les locaux après un bail dérogatoire de trois ans	Leçon
16.4	La durée de neuf ans et la faculté de résiliation triennale	Leçon
16.5	Le congé : formes, délais, et l'acte qui remplace la lettre recommandée	Leçon
16.6	Le droit au renouvellement : qui peut le demander et comment	Leçon
16.7	Le refus de renouvellement et l'indemnité d'éviction	Leçon
16.8	Le motif grave et légitime : refuser sans indemnité	Leçon
16.9	Cas pratique : un bailleur refuse le renouvellement, calculer l'indemnité d'éviction	Leçon
16.10	QCM de fin de module : Bail commercial : statut, durée et renouvellement	QCM, 10 questions
Clôture du parcours		après le module 16
17.1	QCM final du parcours	QCM, 30 questions
17.2	Renouveler votre carte, pas à pas	Leçon
17.3	Votre avis sur la formation	Leçon

PRÊT À COMMENCER ?

Une question sur le contenu, le financement ou votre obligation de formation : un conseiller vous répond.

01 84 80 32 90 · contact@alur42.fr · alur42.fr

